

2.2 Objet n°1 : transformation de la zone 1AUc en sous-secteur UCy autorisant l'implantation d'activités productives et d'équipements d'intérêt collectif



Figure 6. Zonage avant/après modification de 1AUc3Routes vers UCy

2.3 Objet n°3 : Reclassement de bâtiments d'activités de la zone UB vers un zonage plus adapté

■ Modification du règlement graphique

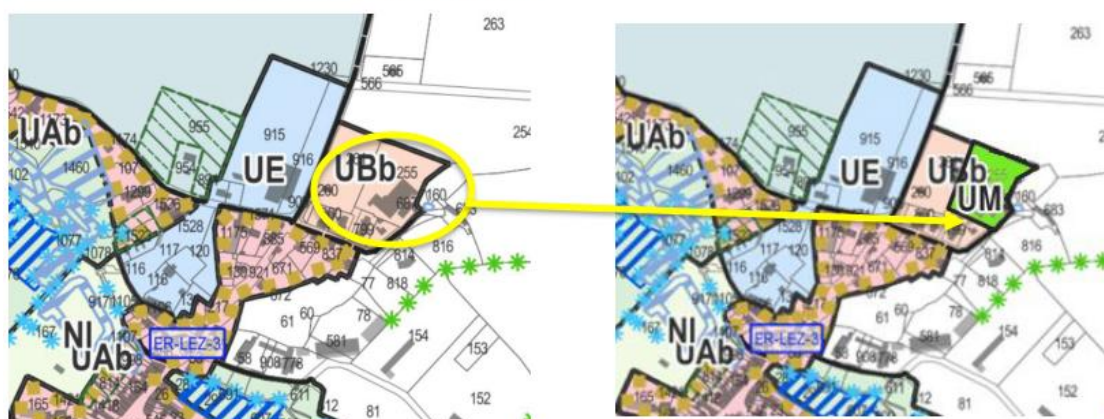


Figure 8. Zonage avant/après modification de UBb vers UM pour le bâtiment à Saint-Lézin

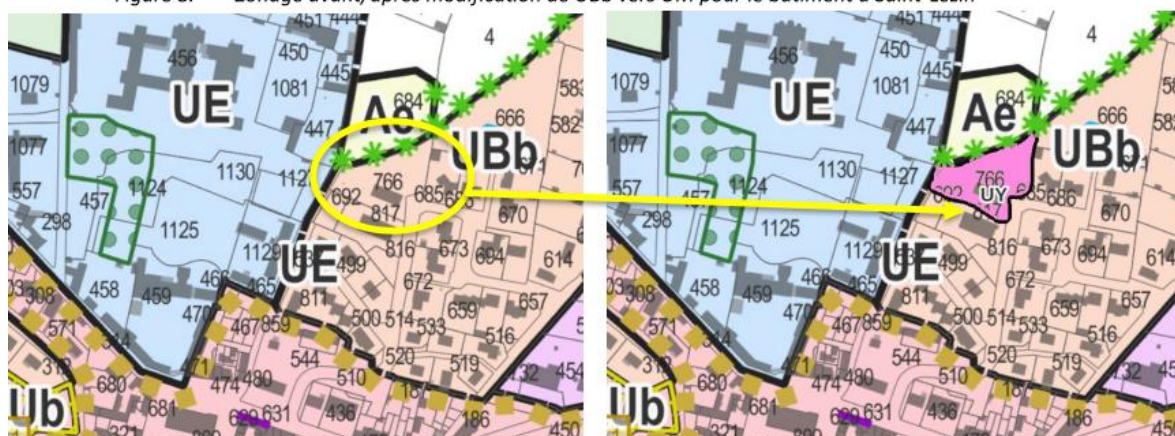


Figure 9. Zonage avant/après modification de UBb vers UY pour le bâtiment à La Salle de Vihiers

2.4 Objet n°4 : Rectification du périmètre du sous-secteur UBc correspondant au projet de pôle santé



Figure 10. Rectification du zonage UBc à prévoir (50 m² à intégrer)